Nations Unies A/70/PV.66

Assemblée générale

Soixante-dixième session

Documents officiels

66e séance plénière
Jeudi 3 décembre 2015, à 10 heures
New York

Président : M. Lykketoft . . . . . (Danemark)

M. Alrowaiei (Bahreïn), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 3 de l'ordre du jour (*suite*)

Pouvoirs des représentants à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale

b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/70/573)

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée est saisie du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs publié sous la cote A/70/573, qui contient un projet de résolution recommandé par la Commission au paragraphe 11 de son rapport. Ce projet de résolution se lit comme suit :

« *L'Assemblée générale*,

Ayant pris connaissance du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et de la recommandation qui y figure,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. »

Je donne maintenant la parole au Président de la Commission de vérification des pouvoirs, M. Jan Kickert, Représentant permanent de l'Autriche.

M. Kickert (Autriche), Président de la Commission de vérification des pouvoirs (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission de vérification des pouvoirs, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la Commission concernant les pouvoirs des représentants des États Membres à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, publié sous la cote A/70/573.

Ayant pris connaissance des pouvoirs des représentants lors de sa réunion du 24 novembre, la Commission de vérification des pouvoirs a adopté sans le mettre aux voix un projet de résolution acceptant leurs pouvoirs. La Commission a en outre recommandé à l'Assemblée générale, réunie en séance plénière, d'adopter le projet de résolution concernant les pouvoirs des représentants des États Membres à la présente session de l'Assemblée générale figurant au paragraphe 11 du rapport de la Commission.

Je tiens à souligner que depuis la réunion de la Commission de vérification des pouvoirs, le Secrétariat a reçu de l'Arabie saoudite des pouvoirs officiels respectant la forme requise par l'article 27 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est donc invitée à adopter le projet de résolution approuvant le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs ainsi que le pouvoir supplémentaire soumis après la réunion de la Commission de vérification des pouvoirs.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux membres de la Commission et au Secrétariat qui ont facilité notre travail.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution intitulé « Pouvoirs des représentants à la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

15-40279(F)

Document adapté

Merci de recycler

soixante-dixième session de l'Assemblée générale », recommandé par la Commission de vérification des pouvoirs au paragraphe 11 de son rapport. La Commission l'a adopté sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 70/18).

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé la parole au titre des explications de position sur la résolution qui vient d'être adoptée. Je lui rappelle que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Dibaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe au consensus sur la résolution qui vient d'être adoptée. Néanmoins, je tiens à exprimer les réserves de ma délégation concernant les parties du rapport figurant dans le document A/70/573 et dans la résolution qui pourraient être interprétées comme une reconnaissance du régime israélien.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 3 b) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 16 de l'ordre du jour

Culture de paix

Rapport du Secrétaire général (A/70/373)

Projets de résolution (A/70/L.20 et A/70/L.24)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer la déclaration suivante au nom du Président de l'Assemblée générale, M. Mogens Lykketoft.

> « Nous débattons aujourd'hui du rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. Je tiens tout d'abord à féliciter l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et les diverses entités des Nations Unies qui s'emploient à promouvoir activement les valeurs de la culture de la paix. Je voudrais également souligner le rôle joué par la Mission permanente du Bangladesh qui présente ce projet de résolution.

Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (A/70/373), qui, compte tenu des récents attentats terroristes et des informations faisant état d'actes d'intolérance à l'égard des personnes déplacées de force, arrive à point nommé. Les événements récents confirment que l'établissement d'une culture de paix et le renforcement du dialogue interculturel et interreligieux sont sans doute plus importants aujourd'hui qu'à aucun autre moment de l'histoire.

Cependant, les défis que nous devons relever pour édifier une culture de paix sont bien visibles dans notre monde d'aujourd'hui. Ils sont visibles dans les conflits qui font rage de par le monde et qui déchirent des sociétés, où des civils innocents sont pris pour cible, où le droit humanitaire est foulé aux pieds et où les fondements du développement sont détruits. Ils sont visibles dans la violence, la mort et l'inhumanité résultant des actes commis par des extrémistes violents. Ils sont visibles dans les agissements des bandes criminelles organisées, des gouvernements corrompus et illégitimes et de ceux qui s'en prennent à la culture et à la diversité. Ils sont visibles dans l'injustice de la pauvreté endémique; dans l'absence de perspectives d'avenir ou d'accès aux services de base; dans la dégradation de l'environnement qui s'intensifie et dans la discrimination dont sont victimes des millions de femmes et de filles de par le monde.

Le rapport du Secrétaire général décrit la dynamique qui donne lieu à ces conflits, ces violences, ces discriminations et cette intolérance. Il met également en évidence les principales tendances en matière de migrations, de médias, de commerce, de tourisme, d'urbanisation, de changements climatiques et de nouvelles technologies qui offrent des possibilités et des outils d'un genre nouveau pour promouvoir l'entente et le respect mutuels.

Dans le même temps, le rapport reconnaît qu'en plus des inégalités, des préjugés, de l'intolérance et des conflits, les moyens de communication tels qu'Internet sont souvent utilisés pour semer la division et inciter à la haine et à la violence. Par conséquent, il faut de toute évidence que la communauté internationale s'adapte aux tendances actuelles du monde

d'aujourd'hui, revoie ses stratégies et mobilise des ressources à la hauteur de la tâche à accomplir.

En cette année où nous célébrons l'anniversaire de l'ONU, plusieurs possibilités sont offertes aux États Membres et au système des Nations Unies pour faire avancer une culture de paix fondée sur le respect, l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La mise en œuvre rapide du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est l'une d'entre elles.

L'inclusion d'objectifs et de cibles visant à la fois à édifier des sociétés pacifiques, justes et inclusives et à lutter contre les facteurs de conflit et de violence tels que l'exclusion et les inégalités ou l'absence d'état de droit ou d'institutions responsables et ouvertes à tous, contribuera considérablement à faire progresser une culture de paix, en phase avec la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022).

À cet égard, il faut impérativement tout mettre en œuvre au cours de cette première année du processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable pour mobiliser tous les acteurs et prendre le meilleur départ possible. La communauté internationale doit également appuyer de toute urgence les efforts visant à mettre un terme aux conflits prolongés, tel le conflit en Syrie.

Dans le même temps, tous les différends et les conflits au sein d'une société ne peuvent pas être gérés par des médiateurs ou des soldats de la paix venus de l'extérieur. Les capacités nationales de gestion des conflits et de dialogue sont aussi importantes que le relèvement de l'économie ou des infrastructures. L'élargissement du dialogue civil et la mise en place de capacités efficaces et durables en matière de prévention et de règlement des conflits contribuent à la transformation des institutions de gouvernance. Ces questions sont particulièrement pertinentes dans le contexte des examens en cours sur la consolidation de la paix, les opérations de paix et le programme « les femmes et la paix et la sécurité ». Elles sont également pertinentes pour le plan d'action sur la prévention de l'extrémisme violent qui sera publié prochainement par le Secrétaire général.

Ce ne sont là que quelques exemples des possibilités qui nous sont offertes pour créer un état d'esprit fondé sur une culture de paix, qui est l'approche la plus constructive et la plus préventive pour réduire les conflits. Nous devons tous adopter cet état d'esprit, dans nos politiques nationales, régionales mais également internationales. Et face aux menaces émanant de ceux qui veulent nous diviser, l'Assemblée générale peut contribuer à l'émergence d'une culture de paix en démontrant le pouvoir de la solidarité, en chérissant notre diversité et en continuant d'avancer dans la réalisation de nos objectifs communs que sont la paix, les droits de l'homme et le développement durable. »

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh, qui va présenter le projet de résolution A/70/L.24.

M. Momen (Bangladesh) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de présenter aujourd'hui, au nom de tous les États Membres coauteurs, le projet de résolution intitulé « Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix » (A/70/L.24), à l'occasion de ma première déclaration devant l'Assemblée générale en tant que Représentant permanent du Bangladesh.

Le Bangladesh est fier de présenter ce texte à l'Assemblée depuis 2001. Il nous plaît de voir qu'il a toujours reçu l'appui massif des États Membres et a été adopté par consensus chaque année.

La paix fait partie intégrante de l'existence humaine. Inculquer un état d'esprit fondé sur une culture de paix est l'aspiration de toute l'humanité. C'est également l'essence de la Charte des Nations Unies. Le monde d'aujourd'hui est confronté à de trop nombreux problèmes liés à l'étroitesse d'esprit, qui font obstacle à la réalisation de notre objectif commun d'édifier une société pacifique, viable et progressiste. De par le monde, les inégalités, la discrimination, l'intolérance et la haine donnent lieu à des conflits aux dimensions nouvelles. Aujourd'hui, le nombre de personnes déplacées est le plus élevé de toute l'histoire récente. Les changements climatiques posent un défi formidable à la communauté mondiale. Le terrorisme et l'extrémisme violent demeurent des obstacles majeurs à la paix et au développement dans le monde. Dans ce contexte, il est impératif, dans le monde d'aujourd'hui,

d'inculquer une culture de paix pour pouvoir faire face à ces menaces.

Le Bangladesh est attaché à la promotion d'une culture de paix et de non-violence. Il y a plus de quatre décennies, le père de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, dans son premier discours devant l'Assemblée générale, a présenté sa vision consistant à créer un ordre mondial fondé sur la coexistence pacifique, la justice sociale et une existence à l'abri de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et de l'agression. Le Gouvernement actuel, sous la direction de la Cheika Hasina, la Première Ministre, est lui aussi déterminé à promouvoir la paix, non seulement au niveau national mais aussi aux niveaux régional et international, et applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de toutes les formes de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation.

Dans ce contexte, au nom de ma délégation, je voudrais présenter mes condoléances les plus sincères aux familles endeuillées des victimes innocentes du massacre insensé qui s'est produit hier et qui a visé des personnes handicapées. Ces événements sont d'autant plus douloureux que nous commémorons aujourd'hui la Journée internationale des personnes handicapées.

Nous remercions les États Membres et leurs délégations de leur participation active au processus de négociation cette année. Le projet de résolution A/70/L.24 énumère différents aspects de la promotion d'une culture de paix. Je voudrais mettre l'accent sur quatre éléments mentionnés dans ce texte.

Premièrement, le projet de résolution se félicite que la promotion d'une culture de paix pour le développement durable soit prévue dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Deuxièmement, il souligne que l'éducation est l'élément le plus critique pour institutionnaliser une culture de paix au service de la compréhension de l'autre, de la citoyenneté agissante et des droits de l'homme. Troisièmement, il met en lumière le rôle que jouent les femmes et les jeunes dans la promotion d'une culture de paix et, en particulier, l'importance d'une plus grande participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits. Quatrièmement, il prend note des initiatives lancées par la société civile, en collaboration avec les gouvernements, afin de renforcer les moyens dont elle dispose pour améliorer la sécurité physique des populations vulnérables menacées de violences et promouvoir un règlement pacifique des différends.

Le forum de haut niveau organisé le 9 septembre par le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session nous a offert une occasion singulière de réunir les États Membres et les parties prenantes et de donner un nouvel élan à notre effort commun pour promouvoir une culture de paix. L'organisation de telles manifestations tous les ans enverra un message fort au monde – et en particulier aux jeunes – signalant que l'Organisation des Nations Unies est véritablement déterminée à favoriser une culture de paix. Nous attendons avec intérêt la tenue du forum de haut niveau que doit organiser le Président de l'Assemblée générale pendant la soixante-dixième session et espérons qu'il contribuera de manière concrète à la promotion d'une culture de paix pour un monde soucieux de l'individu, soucieux de la planète, ouvert, pacifique et durable pour tous.

Il y a tout juste deux mois, les dirigeants du monde ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un document historique qui établit un lien critique entre la paix et le développement. La coexistence pacifique des peuples, des sociétés et des communautés est mise en avant en tant qu'élément essentiel pour le développement dans ce programme porteur de transformation. Bien que nous envisagions le Programme 2030 dans son intégralité, son objectif 4.7 reconnaît expressément l'importance de l'apprentissage d'une culture de paix et de non-violence aux fins du développement durable.

Le projet de résolution A/70/L.24 revêt une grande importance dans le contexte du processus de réforme du dispositif de consolidation de la paix actuellement en cours, car la création d'un état d'esprit animé par la culture de paix constitue l'approche la plus fondamentale, la plus constructive et la plus préventive pour réduire les conflits. La culture de la paix commence avec chacun d'entre nous. À moins d'être prêts à intégrer la paix et la non-violence dans notre existence quotidienne, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nos communautés, nos pays ou notre planète soient pacifiques. Nous devons être préparés et convaincus de notre capacité à résoudre les difficultés de notre vie de manière non agressive.

Le texte reçoit chaque année le soutien d'un grand nombre d'États Membres. Il m'est agréable de signaler que cette année, plus de 90 pays se sont portés coauteurs de cet important projet de résolution. Nous adressons nos sincères remerciements et exprimons notre gratitude à tous les coauteurs pour leur appui

et leur engagement. J'espère qu'à l'instar des années précédentes nous serons en mesure d'adopter le projet de résolution A/70/L.24 par consensus.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Philippines, qui va présenter le projet de résolution A/70/L.20.

M^me^ Natividad (Philippines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/70/L.20, intitulé « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix » au titre du point 16 de l'ordre du jour, « Culture de paix ».

En 2004, les Philippines ont pour la première fois présenté à l'Assemblée générale une résolution sur la promotion du dialogue entre les religions (résolution 59/23). Nous l'avons fait forts de notre solide conviction, partagée par de nombreux partenaires à l'Organisation des Nations Unies, que l'un des moyens de parvenir à la paix dans le monde serait de rapprocher la famille humaine grâce à une meilleure compréhension et un plus grand respect de la diversité.

Notre initiative visant à promouvoir la paix mondiale par le biais d'une meilleure compréhension de notre diversité religieuse et culturelle n'a cessé de se renforcer, suscitant l'intérêt, la participation et l'adhésion d'un nombre croissant de parties prenantes. Cette année, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui comprend parmi ses objectifs la promotion de sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable, ce qui s'accorde parfaitement avec les objectifs du projet de résolution que nous présentons aujourd'hui.

Le projet de résolution rappelle l'invitation adressée par l'Assemblée générale à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), lui demandant de jouer un rôle de premier plan dans la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022). Deux nouvelles activités de l'UNESCO – Unis pour le patrimoine, qui célèbre et protège le patrimoine et la diversité culturels dans le monde, et sa conférence sur le thème « Les jeunes et l'Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme » – sont mentionnées dans le projet de résolution. Plusieurs initiatives prises par les États Membres sont également signalées, tels le cinquième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui s'est tenu au Kazakhstan en juin, et le colloque international visant à lancer l'initiative africaine en faveur de l'éducation pour la paix et le développement au moyen du dialogue interreligieux et interculturel, qui s'est tenu au Bénin en mai.

En outre, le texte fait fond sur près d'une décennie d'expérience en matière de dialogue entre les religions et les cultures. Je ne saurais trop insister sur l'importance de ce que nous continuons de faire pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures ni sur la façon dont ce dialogue contribue à jeter les bases d'une paix juste et durable. Comme nous le disons tous, sans paix, il ne peut y avoir de développement durable.

Les Philippines et le Pakistan remercient tous les États Membres, qui ont traditionnellement coparrainé et soutenu cette résolution au fil des ans. Qu'il me soit permis également de saluer et de remercier les États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution pour la première fois.

M^me^ Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient tout d'abord à exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour son rapport détaillé sur le point 16 de l'ordre du jour, « Culture de paix ». Nous remercions l'UNESCO et l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies de leur précieuse contribution au dialogue entre les religions et les cultures et saluons les États Membres qui ont lancé un certain nombre d'initiatives pour faire progresser cet objectif. Je tiens également à saisir cette occasion pour saluer et remercier toutes les délégations qui ont pris part aux négociations sur le projet de résolution de cette année et ont contribué à sa mise à jour et à son enrichissement.

Notre aspiration commune, notre vision, d'un monde pacifique et harmonieux est loin d'être réalisée. Les conflits armés continuent de faire rage dans différentes parties du monde. La pauvreté persiste. Certains conflits ont provoqué des déplacements de population, des vagues de réfugiés et des migrations forcées à une échelle jamais vue depuis plus d'un demi-siècle. Les violations flagrantes des droits de l'homme sont généralisées. Le terrorisme continue de faire peser une menace sur le monde et semble prendre une forme encore plus meurtrière. Cela pose un défi sans précédent.

Parallèlement, nous assistons à une tendance croissante à la xénophobie et à l'intolérance religieuse, alimentées par de nouveaux types d'idéologies extrémistes qui se propagent dans différentes régions du monde. Ces phénomèmes complexes, mais corrélés exigent une action concertée à l'échelle mondiale et

une stratégie globale à long terme. Cette stratégie doit non seulement répondre aux symptômes, mais aussi s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs sous-jacents de l'extrémisme violent et du terrorisme. Elle doit assurément comprendre un dialogue digne de ce nom et une plus grande concertation entre les diverses religions et civilisations du monde.

Les grandes religions du monde reposent sur des valeurs communes qui doivent nous unir et non pas nous diviser. Nous avons besoin de recenser et de mettre à profit ces points communs. La diversité culturelle peut être utilisée comme une force positive en vue de promouvoir l'harmonie et la coopération dans des sociétés multiculturelles, multireligieuses et multiethniques. Pour que cela soit, nous devons unir nos forces, faire preuve de volonté collective et nous efforcer ensemble d'éliminer les préjugés et les aprioris, d'éviter les stéréotypes et de nous engager dans un dialogue véritable et constructif entre les cultures et les religions.

Le dialogue entre les religions et les cultures doit être poursuivi de façon structurée, inclusive et à plusieurs niveaux, avec la participation, entre autres, des chefs religieux et communautaires, des universitaires et des organisations de la société civile. Le but ultime d'un tel dialogue doit être de promouvoir la paix et de prévenir les conflits en levant les soupçons et la méfiance mutuels, ainsi qu'en favorisant la compréhension entre les civilisations en vue d'édifier une culture de paix dans le monde.

Le projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui appelle les nations du monde à faciliter et à renforcer les différentes voies et dimensions de ce dialogue avec la pleine participation de toutes les parties prenantes concernées. Il appelle aussi les organismes compétents des Nations Unies à appuyer et à faciliter le dialogue aux niveaux régional et international. Nous espérons sincèrement que l'Assemblée générale apportera une fois encore un appui unanime à cette importante résolution.

M. Sarubbi (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, le Paraguay remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son rapport très détaillé sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/70/373). C'est la deuxième fois qu'un rapport unique est présenté sur l'application des résolutions 69/139 et 69/140.

Lorsque les nations se sont réunies pour créer l'Organisation, leur objectif était de prévenir la répétition des catastrophes qui s'étaient produites au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Aujourd'hui, alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et alors que chaque jour apparaissent de nouveaux défis, le Paraguay estime que nous devons renouveler les engagements pris et continuer de nous efforcer de réaliser ces idéaux pour permettre à tous les êtres humains d'avoir une vie meilleure.

Nous voyons que des progrès importants ont été accomplis, mais dans le même temps nous vivons une conjoncture difficile : chaque jour des milliers de vies humaines sont perdues, des familles sont expulsées de leurs maisons et des populations entières forcées de migrer. Outre les effets de ces tragédies, il y a les dégâts irréparables causés à l'environnement et au patrimoine culturel, fléaux auxquels il sera difficile de remédier. Tout cela fait que la situation est d'une gravité sans précédent.

La question à l'examen aujourd'hui – une culture de paix – est définie par les Nations Unies comme un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et de modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes au moyen du dialogue et de la négociation entre personnes, groupes et États. Il s'agit d'une définition assez large qui nous indique la voie à suivre dans notre recherche de la paix et nous montre qu'il importe de nous attaquer aux causes profondes des conflits.

À cette fin, il est essentiel de promouvoir le développement et d'éradiquer la pauvreté et les inégalités. C'est pourquoi nous devons accorder la priorité aux besoins immédiats et à long terme des populations les plus vulnérables, car nous savons maintenant que la paix n'est pas seulement l'absence de conflit et que la pauvreté et les inégalités font obstacle à la paix. À cet égard, les États ont l'obligation de réduire les inégalités de toutes sortes qui existent dans les pays afin que les individus puissent jouir pleinement de leurs droits. Fort heureusement, nous disposons aujourd'hui d'un Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) qui, nous l'espérons, contribuera à réduire les inégalités à l'interieur des pays et entre eux en mettant l'accent sur les pays en développement, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.

Le Paraguay est convaincu que le système multilatéral doit promouvoir et garantir une culture de paix par le biais d'orientations claires qui permettent aux pays de prendre des mesures concrètes. C'est pourquoi, en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous promouvons l'idée que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et inaliénables, et oeuvrons au bon fonctionnement des mécanismes de défense des droits de l'homme aux niveaux régional et international. C'est à cet égard que le Paraguay, avec d'autres États membres du Marché commun du Sud, s'est prononcé en faveur de la résolution 18/15 du Conseil des droits de l'homme intitulée « Incompatibilité entre la démocratie et le racisme », qui réaffirme que le racisme et d'autres formes d'intolérance foulent au pied les droits de l'homme et sont incompatibles avec la démocratie et l'état de droit. Le Paraguay estime donc que l'impossibilité pour les individus de jouir de leurs droits fondamentaux sape la confiance dans les institutions et les organisations nationales et entrave la voie vers la coexistence pacifique entre les peuples.

En outre, et gardant à l'esprit que l'éducation est l'un des outils fondamentaux pour instaurer une culture de paix, le Paraguay s'est engagé depuis sa récente élection au Conseil exécutif de l'UNESCO à promouvoir la diversité culturelle en préservant tous les aspects du patrimoine et en améliorant les expressions culturelles. Comprendre et accepter la diversité enrichit notre habitat; cela ne doit pas nous diviser mais contribuer plutôt à instaurer la paix.

Afin de contribuer à la promotion d'une culture de la paix, mon pays a aussi proposé que l'Assemblée générale proclame le 30 juillet Journée internationale de l'amitié. Cette proposition a été adoptée par consensus en tant que résolution 65/275. Nous sommes convaincus que cette valeur universelle, l'amitié, inspire des initiatives en faveur de la paix, promeut la tolérance, tisse des liens et jette des passerelles entre les communautés en honorant la diversité culturelle et religieuse. Elle contribue aussi aux efforts que faits la communauté internationale, conformément à la Charte des Nations Unies, pour promouvoir le dialogue entre les civilisations, la solidarité, la compréhension mutuelle, la réconciliation et la paix.

Nous n'avons aucun doute que nous avons tiré les enseignements de l'expérience. Nous avons surmonté les obstacles et progresser sur d'importantes questions, mais beaucoup reste à faire. Faisons en sorte d'apprendre de nos erreurs, de partager les pratiques optimales, d'accepter la diversité, de respecter les cultures et de distiller les valeurs qui contribuent à l'avènement d'un monde meilleur et plus juste pour toute l'humanité.

Enfin, je voudrais dire à l'Assemblée que mon pays est l'un des coauteurs des projets de résolution présentés par les délégations du Bangladesh et des Philippines, et espère qu'elles seront adoptées par consensus.

M. Ismail (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam et mon pays, le Brunéi Darussalam.

Je tiens d'abord à remercier le Secrétaire général de son rapport annuel (A/70/373) sur les activités de l'Organisation relatives à la question à l'examen. Ce rapport dresse un tableau complet et détaillé des activités et réalisations de l'Organisation et des difficultés auxquelles elle se heurte sur un large éventail de questions d'intérêt commun qui nous préoccupent tous.

Je saisis cette occasion pour féliciter les Philippines, le Bangladesh, l'Iran et le Pakistan des efforts faits pour faciliter l'élaboration des projets de résolution présentés au titre du point 16 de l'ordre du jour, intitulé « Culture de paix ».

Le 22 novembre, au vingt-septième Sommet des pays de l'ASEAN tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), les dirigeants des États membres de l'ASEAN ont adopté la Déclaration de Kuala Lumpur portant création de la Communauté de l'ASEAN en 2015, laquelle sera officiellement établie le 31 décembre 2015. La Communauté de l'ASEAN est la manifestation de notre aspiration à une communauté véritablement fondée sur des règles et orientée et axée sur les personnes. Nos dirigeants ont également adopté la déclaration intitulée « ASEAN 2025 : Forging Ahead Together », et nous demeurons attachés au processus actuel d'édification de la Communauté de l'ASEAN, fondé sur les buts et principes consacrés par la Charte de l'ASEAN.

La Communauté de l'ASEAN se caractérise par la riche diversité de personnes dont le milieu, l'appartenance ethnique, la langue, la religion et la culture diffèrent et qui vivent ensemble dans une région connaissant une paix, une sécurité et une stabilité durables, une croissance économique soutenue, une prospérité partagée et le progrès social. Depuis la création de l'ASEAN en 1967, ses États membres ont

été en mesure de coexister dans une paix relative bien que la région comprenne des sociétés multiraciales, multiconfessionnelles et multiculturelles. L'ASEAN ne saurait trop insister sur l'importance de l'édification et de la préservation d'une culture de paix dans la région et au-delà. L'engagement de l'ASEAN à maintenir la paix, la sécurité et la stabilité est consacré par la Déclaration de Bangkok de 1967 et la Charte de l'ASEAN de 2007.

L'ASEAN est déterminée à promouvoir ses principes fondamentaux, ses valeurs et normes communes, ainsi que les principes du droit international régissant les relations pacifiques entre les États, et à renforcer ainsi la paix et la stabilité régionales. L'ASEAN s'efforce également de renforcer son rôle central, son unité et sa cohésion en vue d'édifier une communauté démocratique, transparente, juste, basée sur des règles et sans exclusive constituée de trois piliers importants : premièrement, la Communauté politique et de sécurité de l'ASEAN; deuxièmement, la Communauté économique ASEAN; et, troisièmement, la Communauté socioculturelle de l'ASEAN. Cela est consolidé par le projet de l'ASEAN pour 2025 (ASEAN Community Vision 2025 : Forging Ahead Together) qui intègre la culture de paix, y compris les valeurs de tolérance et de modération, comme force pour l'harmonie, la paix et la stabilité dans la région de l'ASEAN et au-delà, et comme moyen de promouvoir le respect de la diversité, de la tolérance et de l'entente entre les peuples de différentes confessions, religions et cultures.

L'ASEAN salue le rôle joué par l'ONU dans le règlement des conflits partout dans le monde et dans la promotion de la culture de paix. À l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, nous estimons que les réalisations de l'Organisation au cours des sept dernières décennies sont encourageantes. Nous nous félicitons aussi vivement des efforts déployés par l'ONU pour promouvoir une culture de paix par le dialogue et la négociation; renforcer la tolérance, la confiance et l'entente mutuelle; et traiter de toutes les formes de différends et de radicalisme politiques et religieux.

L'ASEAN est consciente de l'importance de l'objectif 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Nous constatons que le Programme 2030 est complémentaire des efforts que nous déployons pour édifier notre communauté. Nous réaffirmons donc notre volonté de renforcer le partenariat multiforme qui existe entre l'ASEAN et l'ONU.

L'ASEAN se félicite du rôle actif de l'ONU en Asie du Sud-Est. Elle continuera de renforcer sa coopération et ses liens institutionnels avec l'ONU dans le cadre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies signée en 2011. Nous comptons coopérer davantage avec l'ONU dans différents domaines d'intérêt commun, y compris le renforcement de la coopération pour faire face aux menaces transnationales telles que l'extrémisme violent et le terrorisme international. À cet égard, nous nous félicitons de la participation de l'ONU au séminaire régional sur la diplomatie préventive et la formation à la médiation organisé en octobre 2014 par l'ASEAN au Brunéi Darussalam.

L'ASEAN salue les efforts faits par diverses organisations régionales et internationales pour promouvoir la culture de paix. Les États membres de l'ASEAN participent aux activités menées par l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies. Nous saluons le rôle joué par l'Alliance dans la promotion d'une entente et d'un respect accrus entre les civilisations, les cultures, les religions et les croyances. Ces principes ont également été réaffirmés dans la Déclaration de Bali issue du sixième Forum de l'Alliance des civilisations tenu l'année dernière. À cet égard, nous comptons nous concerter avec les autres États Membres de l'ONU au septième Forum de l'Alliance des civilisations qui sera organisé en avril 2016 à Bakou (Azerbaïdjan).

L'ASEAN accueille également avec satisfaction le programme d'action adopté à la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2011 dans le but de promouvoir un dialogue plus large au sujet de la culture de paix et de la non-violence. L'UNESCO joue un rôle important dans les efforts de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme, en particulier auprès des jeunes. Nous nous félicitons de la tenue de la conférence organisée à Paris par l'UNESCO sur le thème « Les jeunes et Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme », ainsi que du lancement par l'UNESCO cette année de la campagne Unis pour le patrimoine. Nous estimons que ces initiatives sont importantes car elles sont axées sur des domaines par lesquels les jeunes peuvent se sentir

concernés. Elles jouent également un rôle considérable dans les efforts de lutte contre l'extrémisme.

Il ne fait aucun doute que les échanges et les synergies positifs entre les populations de la région d'Asie du Sud-Est ont contribué aux bons résultats qui ont permis à l'ASEAN d'être ce qu'elle est aujourd'hui. L'Asie du Sud-Est, qui compte plus d'un demi-milliard d'habitants, est une mosaïque de religions et de cultures et abrite de nombreux groupes ethniques. Cette diversité fait également notre force et favorise l'harmonie dans la région, en grande partie grâce à la pratique de la modération en toutes choses qui prévaut dans la région. La modération et la compréhension sont des valeurs fondamentales de l'ASEAN que nous promouvons au quotidien.

À cet égard, nous condamnons et déplorons la violence et la brutalité des organisations extrémistes et des groupes radicaux, dont l'influence pose une menace croissante dans toutes les régions. Nous dénonçons tous les actes illégaux de destruction, de violence et de terrorisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, et nous réaffirmons notre détermination à lutter contre le terrorisme, et notamment notre appui aux résolutions 2170 (2014) et 2178 (2014) du Conseil de sécurité, qui appellent la communauté internationale à lutter contre l'afflux de combattants terroristes étrangers.

L'ASEAN considère que tout acte de terrorisme est un acte lâche qui doit être fermement condamné. Les actes terroristes commis en France, en Iraq, au Liban, en Syrie, au Yémen et dans d'autres endroits du monde sont autant de rappels brutaux de la nécessité pour nous de rester vigilants et déterminés dans notre lutte contre le terrorisme. Nous devons coordonner plus étroitement nos efforts pour éliminer le terrorisme et l'extrémisme violent. En outre, nous continuerons de partager nos meilleures pratiques en matière de lutte contre la radicalisation et de lutter contre les causes profondes de l'extrémisme au sein de diverses instances, tel par exemple le colloque du Sommet de l'Asie orientale sur la rééducation religieuse et la réinsertion sociale, tenu à Singapour en avril.

À son vingt-sixième sommet en avril, l'ASEAN a adopté la Déclaration de Langkawi sur le Mouvement mondial des modérés, qui propose des mesures visant à promouvoir la modération et à contrer l'extrémisme dans la région. L'ASEAN trouve encourageant que le Mouvement mondial des modérés bénéficie de l'appui général de la communauté internationale, notamment de la part d'établissements universitaires et d'organisations de la société civile. Nous voyons avec satisfaction les initiatives mises en place par les parties prenantes et les acteurs de la société civile compétents, notamment la Fondation du Mouvement mondial des modérés, en vue de promouvoir la philosophie de modération de l'ASEAN en tant qu'approche globale non seulement aux fins du règlement pacifique des différends et des conflits, mais également en vue de garantir un développement durable et sans exclusion ainsi qu'une croissance équitable et de promouvoir l'harmonie sociale et l'entente mutuelle entre les pays et les régions.

Pour conclure, l'ASEAN saisit cette occasion pour réaffirmer sa volonté de défendre une culture fondée sur la promotion de la paix et de la tolérance. Nous sommes déterminés à jouer un rôle actif dans la réalisation de l'objectif d'une culture de paix. Nous estimons par ailleurs que les efforts collectifs déployés par l'ASEAN contribueront à l'action de l'ONU en matière de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité mondiales. À cet égard, l'ASEAN est disposée à collaborer avec les partenaires régionaux et internationaux pour aider l'ONU à réaliser ces objectifs.

M. Plasai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Le Royaume de Thaïlande s'associe à la déclaration qu'a prononcée le Représentant permanent du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/70/373).

Alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU, des réalisations considérables en matière de maintien de la paix et de la sécurité ont été enregistrées. Au cours des décennies écoulées, l'ONU et la communauté internationale ont déployé des efforts inlassables pour promouvoir la paix et la tolérance par divers moyens. Cependant, dans de nombreux endroits du monde, il reste beaucoup à faire pour régler et prévenir des conflits ou faire face à des menaces émergentes à la paix liées à l'intolérance dirigée contre certaines religions, confessions ou d'autres différences culturelles. La paix ne se résume pas à l'absence de violence. Elle est le fruit d'un processus qui garantit l'ouverture politique et sociale, l'accès à la justice, le respect, la promotion des droits de l'homme, le droit au développement, l'égalité souveraine et la tolérance sur la base d'un engagement et d'un dialogue constructifs empreints de compréhension et de respect mutuels. Je voudrais mettre en avant un certain nombre de points de vue de la Thaïlande à ce sujet.

Premièrement, la Thaïlande est fermement convaincue qu'une culture de paix est un ensemble de valeurs, d'attitudes et de modes de vie fondés sur les principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité et de respect de la diversité. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il est nécessaire de passer d'une culture de réaction à une culture de prévention, qui est la véritable culture de paix. C'est pourquoi nous exhortons les dirigeants politiques et les chefs spirituels à travailler de concert pour promouvoir le respect mutuel et combler le fossé d'incompréhension entre les personnes de différentes religions, races, confessions ou croyances, en particulier en organisant des dialogues inter- et intraconfessionnels pour prévenir l'apparition de conflits liés au non-respect des différences.

Forte de cette conviction, la Thaïlande accueillera à Bangkok en début d'année prochaine un symposium international sur le dialogue interconfessionnel – un événement organisé dans un cadre semi-officiel en collaboration avec le Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques, qui est un organe subsidiaire de l'Organisation de la coopération islamique. Nous espérons que ces efforts contribueront à renforcer le dialogue entre les différentes cultures.

En outre, nous accueillons avec satisfaction la célébration du dixième anniversaire de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies. En tant que membre de la première heure du Groupe des amis de l'Alliance des civilisations, la Thaïlande promeut activement la culture de paix et le dialogue interreligieux, interconfessionnel et interculturel. Nous saluons l'engagement et l'action de l'UNESCO, l'organisme directeur dans ce domaine, et des autres entités des Nations Unies.

Deuxièmement, les jeunes ont un rôle essentiel et de premier plan à jouer en tant qu'agents présents et futurs de changement et moteurs d'une société ouverte et pacifique et du développement durable. En conséquence, il est vital de cultiver la tolérance et le respect mutuel dans leurs cœurs et leurs esprits grâce à l'éducation, à la formation et au renforcement des capacités. À cet égard, la Thaïlande a accueilli le mois dernier un événement international intitulé Sommet « One Young World 2015 », qui a réuni de jeunes dirigeants du monde entier en vue de développer une culture de paix, de renforcer les compétences requises pour devenir des entrepreneurs sociaux influents, de créer des liens amicaux durables et de trouver des solutions à certains des problèmes mondiaux les plus pressants.

Troisièmement, nous sommes fermement convaincus que les femmes sont des agents de paix par nature et qu'elles peuvent de ce fait apporter une contribution importante au développement d'une culture de paix aussi bien dans les situations de conflit que dans les situations de non-conflit. Nous n'épargnons donc aucun effort pour autonomiser les femmes, renforcer leur participation aux processus politiques et de prise de décisions aux niveaux national et local et leur permettre d'exploiter pleinement leur potentiel en tant que membres productifs de la société.

Quatrièmement, nous devons promouvoir le rôle des médias dans la diffusion du message de paix et de compréhension mutuelle, en vue d'éliminer la haine et les préjugés et de promouvoir le respect et la tolérance entre les personnes et les identités diverses. Des médias responsables peuvent jouer un rôle important en matière de prévention des conflits et de lutte contre l'incitation et la diffusion d'une idéologie violente et de la propagande terroriste.

La paix est multidimensionnelle et doit être cultivée et encouragée de façon globale. La Thaïlande partage l'opinion, exprimée par beaucoup, selon laquelle la paix, la sécurité et le développement se renforcent mutuellement. Le développement durable crée un climat propice à la paix. C'est pourquoi nous appuyons fermement l'objectif 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en demandons instamment la pleine mise en œuvre, car il sert de modèle pour la mise en place d'une gouvernance mondiale favorable à l'instauration d'une société pacifique et à la coexistence pacifique entre les nations.

Le Royaume de Thaïlande, en tant que coauteur traditionnel de toutes les résolutions de l'Assemblée générale présentées au titre de ce point de l'ordre du jour, réaffirme ici son engagement en faveur de la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix.

M. Mohammad (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son rapport (A/70/373), qui décrit les sujets abordés et les activités menées par les principales entités du système des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix, le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au

service de la paix. Nous saluons également les efforts, les bons offices et le rôle crucial de l'UNESCO dans la mise en oeuvre du programme de travail relatif à la culture de la paix et au refus de la violence, ainsi que du Plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures.

Nous vivons dans un monde où la paix est menacée par des conflits entre les États et les sociétés, de même qu'entre les individus, et remise en cause par le racisme, l'extrémisme, la violence et les tensions religieuses et confessionnelles. Tous ces éléments n'ont fait qu'exacerber les clivages idéologiques, dévoilant leur aspect le plus odieux. Ce que nous vivons dans le monde actuel est le résultat du rejet de l'avis de l'autre, de l'adoption d'un langage d'exclusion et d'un manque de sensibilisation à la coexistence avec autrui. Ce que nous vivons aujourd'hui requiert d'examiner les causes de l'intolérance, du rejet de l'avis de l'autre, et du recours à l'extrémisme et à la violence comme moyen d'expression. À cette fin, des efforts sont nécessaires aux niveaux local, national, régional et international, pour passer d'une culture de haine et de racisme à une culture de dialogue et de coexistence intellectuelle.

Notre monde est confronté à un grave danger, celui de l'extrémisme et du terrorisme. Aucun État, aucune société n'est à l'abri du fléau de l'extrémisme et du terrorisme. Il s'agit là d'un défi à la culture de paix et de dialogue, qui nécessite un travail collectif pour y mettre un terme et promouvoir le message de la paix, de la coexistence pacifique, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures. Nous avons été témoins récemment d'attentats terroristes criminels dans un certain nombre d'États ainsi que de tentatives visant à semer le chaos et la peur au sein de nos sociétés, y compris au Koweït, victime en juin dernier d'un attentat terroriste odieux dans un lieu de culte, qui a causé la mort de 27 martyrs et dont le but était de provoquer des tensions confessionnelles. Mais, l'entente nationale et la sensibilisation aux valeurs de tolérance et de coexistence pacifique ont servi de rempart contre les tentatives de ces criminels qui entendaient semer la discorde dans nos rangs. Nous avons déjoué les plans de ceux qui nous veulent du mal. Cet acte honteux, loin de nous intimider, va consolider notre détermination, notre cohésion et notre unité face au terrorisme et à l'extrémisme.

On peut mesurer le degré de progrès des États et des sociétés en examinant leur Constitution, qui témoigne du processus de construction d'un État moderne. L'État du Koweït a relevé le plafond des libertés et cherche à promouvoir la tolérance pour améliorer les conditions de notre société. La Constitution koweïtienne consacre ces valeurs tout au long de ses articles, qui définissent les droits et les obligations des citoyens, sans aucune discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la langue ou la religion. Elle réaffirme que la justice, la liberté et l'égalité sont les piliers de notre société; que la coopération entre les citoyens est essentielle; et que la paix est l'objectif de l'État. La sûreté et la sécurité de l'État sont également du ressort et de la responsabilité des citoyens. La Constitution garantit la liberté d'opinion, d'expression et de croyance.

Nous cherchons sans cesse à promouvoir la modération, conformément au message de cette noble religion qu'est l'islam. Le Conseil des ministres a pris la décision de créer une commission chargée de promouvoir la modération et de combattre le racisme et le terrorisme dans toutes ses manifestations, outre le fait d'encourager l'unité entre les différentes catégories de notre société.

La culture de la paix et du dialogue est ancrée dans l'histoire de la société koweïtienne, et ce bien avant la création de notre État moderne. Nous avons toujours montré l'exemple en matière de tolérance, d'acceptation de l'autre et de dialogue entre les diverses cultures et religions. L'histoire de nos ancêtres regorge d'exemples de rapprochement et d'ouverture à l'égard d'autres civilisations et d'autres groupes de population. Notre pays est petit de par sa superficie, mais il est le point de rencontre de différents peuples et regroupe des nationalités et des cultures différentes qui représentent la majorité des religions et des cultures du monde. Ces groupes vivent en sûreté et en sécurité dans un cadre de respect mutuel et dans des conditions de vie dignes.

Conformément à l'objectif 16 des objectifs de développement durable, nous mettons l'accent sur l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous. Notre État met l'accent sur la nécessité de promouvoir les efforts visant à instaurer la paix et le dialogue entre les civilisations; d'encourager la modération, la tolérance et le respect mutuel; et de rejeter l'extrémisme et la violence, qui sont les causes principales des conflits. Notre État veille à promouvoir les efforts de l'ONU. Nous avons foi dans les nobles valeurs de la Charte des Nations Unies. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle joue un rôle plus efficace dans le cadre de l'Alliance des civilisations. Nous faisons partie de l'Alliance et sommes également

membre du Groupe des amis de ladite Alliance dans le but de promouvoir le dialogue entre les civilisations et la communication entre les peuples.

Conformément aux objectifs de l'Alliance des civilisations, nous avons adopté un plan national pour promouvoir les valeurs de tolérance, de modération et de paix, et pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme. Nous avons créé un centre international pour la modération, qui s'emploie à promouvoir la modération selon des valeurs et des concepts modernes, sur la base du dialogue, de l'acceptation et du respect de l'avis d'autrui, ainsi que de la coexistence avec autrui. Ce centre a organisé un certain nombre de conférences aux niveaux régional, international et local.

Enfin, nous tenons à dire que la culture de paix ainsi que le respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression sont des valeurs essentielles pour garantir la justice et l'égalité, pour éliminer la pauvreté et le chômage, et pour sensibiliser à la responsabilité qui est la nôtre de bâtir la paix. Cela exige un travail sérieux et des efforts conjoints de la part de la communauté internationale. Il s'agit là d'un élément fondamental pour promouvoir les sociétés et leur capacité à survivre. Sans paix, nous ne pourrons pas parvenir au développement.

M^me^ Konurbayeva (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation appuie tous les projets de résolution présentés au titre du point de l'ordre du jour « Culture de paix » qui doivent être adoptés aujourd'hui, car ils promeuvent l'entente, la tolérance et la solidarité entre les pays et leur sein, des valeurs indispensables dans le monde d'aujourd'hui déchiré par les troubles, les conflits, le terrorisme et l'intolérance religieuse.

La mise en oeuvre de ces résolutions nécessite une action bien coordonnée de la part du système des Nations Unies, des États Membres de l'ONU, des organisations régionales et d'autres parties prenantes pour réduire la pauvreté qui crée des conditions propices aux conflits et promouvoir la cohésion et l'intégration sociale, la participation démocratique et pluraliste et le développement durable de toutes les composantes de la société, notamment les femmes, les jeunes et les enfants. Par ailleurs, il faut accorder une attention toute particulière aux minorités ethniques et religieuses, aux populations autochtones, aux réfugiés, aux déplacés et aux migrants.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de réduire considérablement l'extrémisme et les préjugés par l'éducation, la promotion de valeurs constructives, l'utilisation appropriée des nouvelles technologies et la diffusion et la libre circulation de l'information. Nous devons nous attacher à promouvoir le respect des droits de l'homme, le pluralisme et l'égalité des sexes tout en redoublant d'efforts pour mettre fin à toutes les formes de xénophobie, de discrimination raciale et d'intolérance.

Le Kazakhstan, une nation qui compte environ 130 groupes ethniques et près de 20 confessions religieuses différentes, a mis en place un mécanisme inédit de dialogue interethnique et interreligieux – l'Assemblée des peuples du Kazakhstan – qui joue un rôle important dans les processus de développement et de prise de décisions au niveau de l'État, y compris en participant directement aux processus législatifs au sein du Parlement. Le Kazakhstan a adopté de nouvelles lois et créé de nouvelles agences gouvernementales et de nouveaux mécanismes pour préserver le respect et l'entente mutuels. Mon pays est déterminé à fournir aux enfants et aux jeunes une éducation morale et spirituelle pour combler le vide spirituel en ce qui concerne les valeurs humaines et renforcer le tissu moral de la société.

Mettant à profit la sagesse et l'influence des chefs spirituels afin de promouvoir la paix et la stabilité, tous les trois ans, le Kazakhstan organise un Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles. Le Congrès a créé le Conseil des chefs religieux qui a pour mission principale d'établir des liens de coopération avec d'autres organisations et forums internationaux. Il a également mis sur pied un mécanisme de dialogue pour aider les chefs spirituels et politiques dans leur quête de paix et de stabilité. Nous espérons renforcer la coopération entre le Congrès et l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies afin de promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux. Le Kazakhstan est également à l'origine de l'initiative de la proclamation de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), qui vise à encourager l'organisation de manifestations et d'activités tout au long de cette période de 10 ans, afin de passer de la tolérance à une culture de paix réelle et véritable.

Le terrorisme, qui représente une menace pour le monde entier, se sert activement et à mauvais escient des discours religieux pour étendre son influence et justifier la violence et la barbarie. Tout le monde sait que les terroristes se servent de l'islam comme idéologie, dénaturant ainsi cette religion. Toutefois, comme l'a déclaré à juste titre le Secrétaire général à l'occasion du

débat de haut niveau sur la promotion de la tolérance et de la réconciliation qui s'est tenu en avril, les religions ne tuent pas; ce sont les gens qui tuent. Afin de jeter des ponts et de surmonter la méfiance et la haine, le Président du Kazakhstana, M. Nursultan Nazarbayev, a pris l'initiative de convoquer dans un proche avenir un forum de haut niveau des Nations Unies sur le thème de l'islam contre le terrorisme. Nous invitons tous les États Membres à appuyer cette initiative et à unir leurs forces pour lutter contre le caractère destructeur du radicalisme et de l'extrémisme violent.

Pour terminer, je tiens à réitérer l'engagement ferme de mon pays à continuer d'appuyer les efforts collectifs déployés à l'échelle mondiale pour promouvoir la paix et la stabilité et construire un avenir meilleur pour tous.

M. Mwinyi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de cette occasion de participer au débat d'aujourd'hui sur ce sujet très important, à savoir la promotion d'une culture de paix. Pour nous, la présente séance est une occasion de réaffirmer les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui ont été si bien résumés dans les projets de résolution qui seront bientôt adoptés.

À l'instar de nombreuses délégations dans cette salle, nous sommes profondément préoccupés par la vague d'extrémisme, de violence et de conflits qui enfle et engloutit de nombreuses sociétés, notamment en Afrique, dont les populations ont subi les horreurs de l'esclavage, du colonialisme, de l'apartheid, du pillage des ressources, de la pauvreté chronique et des conflits prolongés au cours des 400 dernières années. En adhérant à l'Organisation des Nations Unies, nos jeunes nations indépendantes étaient fermement convaincues que nos peuples et nos pays ne connaîtraient plus jamais les conflits et les guerres qui, maintes fois, ont infligé des souffrances indicibles à l'humanité. Pourtant, nous sommes toujours témoins de telles horreurs et de leurs répercussions, à l'image de la récente crise sans précédent des migrants et des réfugiés qui s'est déclarée en Europe et dans d'autres régions du monde.

Ce qui est encore plus choquant, c'est l'émergence d'acteurs non étatiques dont les opérations transnationales sanglantes représentent une menace imminente pour notre sécurité collective. Les groupes terroristes tels que l'État islamique, Boko Haram, les Chabab et d'autres sont le pire cauchemar de tout un chacun. Néanmoins, il ne suffit pas de souhaiter la disparition de ces groupes. Nous devons agir collectivement et résolument pour réprimer leurs activités criminelles en les privant de leurs moyens de survie, à savoir les armes, les fonds, les partisans et l'idéologie.

Il convient de rappeler que les mesures militaires en elles-mêmes ne sont pas un antidote au terrorisme. Loin de là! Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé une fois, « les missiles peuvent tuer les terroristes, mais c'est la bonne gouvernance qui tue le terrorisme ». Les mesures militaires ne conduisent qu'à l'intensification de la radicalisation, à la propagation de l'extrémisme violent, à la dispersion du problème et à l'augmentation du nombre des sympathisants terroristes.

En plus de garantir la bonne gouvernance à tous les niveaux, nous devons promouvoir un développement économique sans laissés pour compte, éliminer toutes les formes de discrimination, éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, mettre fin à l'analphabétisme et réduire les inégalités au sein des pays et entre eux. Nous devons également renforcer les institutions locales, nationales, régionales et internationales, améliorer la gouvernance mondiale et faire taire les armes.

Nous soulignons l'importance de la coopération internationale pour lutter contre l'extrémisme violent, notamment en s'attaquant à ses causes profondes. Nous saluons les nombreuses initiatives qui ont été lancées à cette fin, y compris celles menées par les organismes des Nations Unies aux niveaux national et régional. Nous voudrions cependant rappeler que ces initiatives doivent tenir compte des priorités et des contextes nationaux et régionaux. Certains pays peuvent avoir besoin d'aide pour construire ou reconstruire les institutions nationales tandis que d'autres voudront plutôt se concentrer sur les mesures socioéconomiques pour remédier aux causes sous-jacentes de l'extrémisme violent.

La Tanzanie attache par exemple une grande importance à l'autonomisation des jeunes en tant que moyen de lutter contre l'extrémisme violent. En conséquence, nous savons et apprécions à sa juste valeur le rôle important que joue l'éducation pour développer les compétences des citoyens du monde de demain, y compris leur aptitude à comprendre autrui, à faire preuve d'empathie, à avoir un esprit critique et à échanger des idées pacifiquement. Quand nous donnons aux jeunes les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour ce qui est du respect mutuel, de la tolérance et de l'utilisation responsable d'Internet et des médias sociaux, nous leur donnons littéralement les moyens de trouver un emploi décent, d'apporter une contribution positive et de

s'affirmer. Ipso facto, cet investissement peut permettre d'empêcher qu'ils ne participent à des activités destructrices. Il peut également réduire le risque qu'ils ne soieent le jouet de réseaux terroristes, qui utilisent de plus en plus souvent Internet et les médias sociaux pour alimenter l'extrémisme et le radicalisme, en particulier chez les jeunes.

De même, nous sommes pleinement conscients du rôle important que jouent les organisations confessionnelles et les chefs religieux, qui affichent une influence considérable sur nos populations. Il importe, par conséquent, de les associer aux efforts que nous déployons pour promouvoir une culture de paix, de respect mutuel et de tolérance. La Tanzanie a constaté de première main l'efficacité du dialogue interconfessionnel dans la lutte contre une myriade de problèmes auxquels sont confrontées nos populations, notamment la violence et l'extrémisme violent. L'un des enseignements tirés de cette expérience est que le fait d'associer une religion, quelle qu'elle soit, au terrorisme peut remettre en question la confiance, le respect mutuel et la coopération, qui sont des préceptes nécessaires pour mettre en échec l'extrémisme et le radicalisme.

En outre, nous devons tirer pleinement parti de tous les outils sociaux, culturels et diplomatiques dont nous disposons pour édifier des sociétés tolérantes et responsables. Nous sommes d'avis que le tourisme peut être un facteur important de dialogue interculturel et d'entente mutuelle entre les peuples du monde. La Tanzanie accueille un tourisme culturel venu des quatre coins du monde visiter notre pays et côtoyer notre peuple, en découvrir la cuisine, la musique, les sports, les légendes et les riches traditions. Nous avons également ouvert nos portes à la diplomatie culturelle, qui a permis à de nombreux pays d'établir des centres culturels en Tanzanie. Nous sommes prêts à puiser dans d'autres cultures, sans pour autant renoncer à la nôtre.

Je ne saurais terminer ma déclaration sans exprimer notre totale consternation face à l'escalade des actes de destruction délibérée du patrimoine culturel, dans le cadre d'une stratégie de nettoyage culturel. Nous notons que ces actes peuvent constituer un crime de guerre. C'est pourquoi nous demandons que leurs auteurs soient tenus d'en répondre. Nous lançons également un appel en faveur de la restitution des objets d'art volés à leur pays d'origine et à la restauration ou la remise en état des sites endommagés du patrimoine. Les travaux de l'UNESCO dans ce domaine sont réellement dignes d'éloges.

Enfin, nous souhaitons réaffirmer la volonté de la Tanzanie de collaborer avec les autres Membres de l'Organisation, le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes afin de formuler, mettre en œuvre et renforcer les mesures visant à favoriser une culture de paix à tous les niveaux. À cet égard, nous attendons avec un vif intérêt l'établissement de la version définitive du plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. Comme Mwalimu Nyerere, le fondateur de la Tanzanie indépendante, l'a fait observer un jour : « La violence est inutile et coûteuse. La paix est la seule voie possible. » Investissons, donc, dans la paix!

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Pour comprendre l'importance que revêt la culture de paix pour les travaux de l'Organisation des Nations Unies, il suffit d'en examiner le document fondateur, la Charte des Nations Unies. L'instauration de la paix et d'une culture qui la sous-tend est l'essence même de la Charte des Nations Unies et le fondement de tous les nobles objectifs qui y sont consacrés.

Il importe de prendre conscience du fait que la paix, comme l'entend la Charte, n'est pas un état de choses statique, obtenu par la contrainte et la domination, mais au contraire dynamique, caractérisée par la tolérance et le respect de l'autre. La Charte vise non pas à éliminer les différences dans l'intérêt de la paix, mais à faire en sorte que tous aient le droit de vivre et de s'épanouir malgré ces différences. Pratiquer la tolérance et vivre en paix les uns avec les autres dans un esprit de bon voisinage, tel est la voie qu'adopte la Charte pour parvenir à une paix noble et durable.

Aujourd'hui, 70 ans après son adoption, l'évolution de la situation mondiale atteste de la justesse des voies choisies par l'ONU. Alors que les forces obscures de l'extrémisme violent, de la Syrie à l'Iraq et de Paris à Beyrouth, essaient d'imposer leurs vues absurdes à tous les pays en recourant à la sauvagerie et à la terreur, l'intérêt que revêt la préservation et la célébration de nos identités singulières est de plus en plus manifeste. Lorsque nous recherchons une solution à la menace du terrorisme, nous devons regarder la réalité en face. Si les guerres et la puissance militaire pouvaient, comme le pensent certaines Puissances, résoudre les problèmes humains, nous ne serions pas confrontés à une telle brutalité. En effet, la force n'est pas une panacée pour tous les maux, et l'énorme machine de guerre ne peut pas construire, elle ne peut que détruire.

Si nous voulons construire une culture de paix dans l'esprit des hommes, ce n'est pas seulement l'état d'esprit

des terroristes et des extrémistes qu'il faut changer. Il est également impératif de changer l'état d'esprit de ceux qui préfèrent résoudre le moindre problème par l'emploi de la force. Nous devons nous rendre compte que pour instaurer une culture de paix, nous devons avoir le courage de nous attaquer aux causes profondes qui alimentent et légitiment l'extrémisme et le terrorisme. Ce n'est que si nous prenons de sérieuses mesures pour lutter contre la pauvreté, la discrimination, l'injustice et l'occupation que la culture de paix recevra l'oxygène dont elle a besoin pour respirer. Il nous faut semer les graines de la paix dans un sol enrichi par la tolérance, la justice, le respect mutuel, une interaction instructive et le dialogue entre les cultures et les civilisations.

Il y a quelques jours, à la suite des attentats terroristes de Paris, le Guide suprême de la République islamique d'Iran a adressé sa seconde lettre aux jeunes d'occident. La nécessité de faire évoluer les mentalités figurait parmi les points soulevés dans cette lettre, qui vise à donner à ses jeunes lecteurs un véritable point de vue venant de l'intérieur du monde islamique sur le phénomène odieux du terrorisme. Son Éminence écrivait ce qui suit :

> « [L]a première étape, pour la restauration de la sécurité et de la paix, est la réforme de cette mentalité belliqueuse. [...] tant que le terrorisme sera divisé [...] en bon et mauvais terrorisme et que les intérêts des gouvernements prévaudront sur les valeurs humaines et morales, il ne faudra pas chercher ailleurs les racines de cette cruauté ».

Il y a deux ans, sur la base de l'initiative de S. E. le Président de la République islamique d'Iran, M. Hassan Rouhani, mon gouvernement a présenté à l'Assemblée générale un projet de résolution sur un monde contre la violence et l'extrémisme violent, qui a été adopté en tant que résolution 68/127. L'évolution de la situation depuis l'adoption de la résolution atteste de la pertinence de l'appel qu'elle contient et de la nécessité où sont tous les pays de prendre des mesures d'urgence pour endiguer l'extrémisme violent. Dans le même ordre d'idées, nous avons proposé une version mise à jour du projet (A/70/L.21) de cette même résolution, qui est en cours de négociation et sur laquelle l'Assemblée pourra bientôt se prononcer au titre du présent point de l'ordre du jour, « Culture de paix ». Le projet de résolution de cette année rend compte des faits survenus au cours des deux dernières années, tout en renouvelant l'appel à la lutte contre l'extrémisme violent et à la poursuite des idéaux énoncés dans la première résolution.

Nous espérons que les États Membres continueront d'appuyer cette initiative, qui devrait nous permettre à tous de serrer les rangs en vue de lutter contre l'extrémisme violent dans le but de sauver l'humanité de ce fléau et de promouvoir la paix, la modération, le dialogue et l'entente entre les cultures, les religions et les civilisations.

M. Khiari (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais avant toute chose vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir conviés à ce débat sur le point 16 de l'ordre du jour, intitulé « Culture de paix », et saluer les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour élaborer son deuxième rapport d'ensemble sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/70/373). Je tiens également à saluer les efforts faits par le Pakistan, le Bangladesh et les Philippines pour mettre au point les deux projets de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui.

La croissance alarmante actuelle, au niveau mondial, de phénomènes tels que la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, dans un certain nombre de pays et de régions de la planète, repose essentiellement sur la diffusion de comportements et d'idéologies d'intolérance fondés sur l'exclusion, la haine et le rejet de l'autre, qui trouvent dans la mauvaise gouvernance, le non-respect des droits de l'homme, l'absence de justice sociale et des inégalités de développement considérables, tant au niveau international que, plus particulièrement, dans certaines sociétés, un terreau fertile pour s'étendre et prospérer. Autant de facteurs qui nous imposent aujourd'hui, plus que jamais auparavant, de consacrer tous les moyens disponibles, aux niveaux national, régional et international, pour prévenir et combattre ces phénomènes dévastateurs qui ne connaissent aucune frontière et menacent réellement la stabilité et la sécurité de nos peuples et de nos sociétés et, plus généralement, la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, la délégation de mon pays, la Tunisie – qui est et a été tout au long d'une histoire longue de plus de 3 000 ans le berceau de nombreuses civilisations successives ainsi qu'un centre d'interaction, de tolérance et de dialogue positifs entre les cultures et les religions – réaffirme qu'il importe de continuer d'œuvrer ensemble au rapprochement, à la coexistence pacifique et à une meilleure compréhension mutuelle des nations et des peuples, ainsi qu'à un approfondissement

des notions de paix, de tolérance et de dialogue entre les différentes civilisations et à la consécration du rôle actif des valeurs humaines dans la promotion de la paix, du développement économique et de la stabilité sociale.

La Tunisie incarne par excellence la foi et la conviction d'un pays dans une culture de paix et de tolérance ainsi que dans le dialogue et le respect du choix des méthodes adaptées pour aplanir pacifiquement les divergences et régler les crises, comme en atteste le dialogue national auquel ont recouru les Tunisiens dans les périodes les plus difficiles et les plus sombres de la transition démocratique que notre pays a connues ces dernières années. Je ne manquerai pas de rappeler à cet égard la contribution active et le rôle de chef de file joué par le « quartet » issu des organisations de la société civile pour faire aboutir le dialogue national en Tunisie, ce qui lui a valu, comme on le sait, le prix Nobel de la paix 2015. Il s'agit là d'une première reconnaissance internationale méritée du succès de l'expérience tunisienne dans un processus démocratique de dialogue national pacifique, innovant, qui transmet au monde le message de l'urgence actuelle du dialogue, du consensus, de l'espoir et de la tolérance, eu égard en particulier aux crises et aux conflits qui sévissent dans de nombreuses régions.

La communauté internationale dans toutes ses composantes – États, organisations internationales, société civile, secteur privé, médias – est appelée aujourd'hui à redoubler d'efforts et à travailler en synergie pour promouvoir une culture du dialogue, de la coopération et de la solidarité entre les peuples, les nations, les civilisations, les cultures et les religions, ainsi qu'à tirer parti des mécanismes disponibles, et en particulier ceux que fournissent l'ONU et ses différents organismes et programmes des Nations Unies. Nous nous félicitons à cet égard du rôle moteur que joue l'UNESCO dans la diffusion d'une culture de paix et le rapprochement des cultures et des civilisations par la mise en œuvre de ses différents programmes, et notamment du Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence et du Plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), et par l'adoption de sa stratégie à moyen terme pour 2014-2021. Nous saluons à cette fin les projets et activités mis en oeuvre par l'UNESCO en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de la promotion du rôle de la jeunesse.

Je tiens aussi à réaffirmer l'appui de la Tunisie à l'action menée par l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir une culture du rapprochement entre les peuples et les pays et lutter contre le fanatisme et l'extrémisme, et en particulier à son plan stratégique pour la période 2013-2018 qui traduit une vision nouvelle en faveur de l'élargissement du champ de ses activités et de l'amélioration de ses méthodes aux fins de la mise en œuvre des projets engagés dans des domaines essentiels comme l'éducation, la jeunesse, les médias et la migration.

Les efforts que déploient l'ONU et ses différents fonds et programmes pour promouvoir une culture de tolérance, et les activités qu'ils mènent pour consolider la paix et lutter contre les phénomènes d'extrémisme violent et de terrorisme et faire échec aux idées et discours d'incitation – notamment en améliorant le système éducatif, en renforçant la démocratie, les liberté fondamentales, la bonne gouvernance et l'intégration sociale, et en appuyant le dialogue et le rapprochement entre les différentes cultures et religions ainsi que l'entente entre les civilisations – sont considérés comme des actions de prévention extrêmement importantes ainsi que l'une des dimensions essentielles de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous réaffirmons l'appui et l'attachement de la Tunisie à cette Stratégie et appelons à redoubler d'efforts en vue de répondre de manière concertée aux risques et menaces croissants que font peser les activités des groupes terroristes sur de nombreux pays, et notamment ceux de notre région géographique.

À cet égard, j'invite de nouveau la communauté internationale à redoubler d'efforts pour parvenir à des solutions politiques radicales et durables aux conflits en cours dans la région et dans certains de ses pays, et pour répondre aux aspirations de leur peuple à la paix, à la stabilité et au développement. J'insiste aussi sur le caractère urgent d'une meilleure coordination internationale et régionale en vue d'une lutte plus efficace contre les organisations terroristes et de l'apport de l'appui international nécessaire à l'action entreprise par les pays concernés et les pays voisins directement touchés par la recrudescence des activités terroristes, pour qu'ils puissent pleinement s'atteler à relever leurs défis économiques et sociaux afin de pouvoir jouir du développement et de la prospérité. Nous attendons avec intérêt de connaître le plan d'action que le Secrétaire général s'est proposé d'élaborer et de présenter au début de l'année prochaine dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et nous espérons, au regard de la gravité de la situation, que ce plan contiendra

les éléments d'une proposition efficace permettant de répondre aux aspirations de tous les peuples et de toutes les nations à la sécurité et à la stabilité.

En conclusion, je voudrais saluer tous les efforts actuels tendant à répandre dans le monde un message de tolérance et de dialogue, et réaffirmer que la Tunisie entend bien participer à ces efforts, en faisant fond sur le rôle historique qu'elle a joué et joue encore, et dans le prolongement de l'action qu'elle mène pour promouvoir la paix et la sécurité.

M. Abdelkhalek (Égypte) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier le Secrétaire général du rapport qu'il a présenté en application des résolutions 69/139 et 69/140, sous le titre « Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix » (A/70/373).

Je tiens également à remercier les facilitateurs – les délégations du Bangladesh, du Pakistan et des Philippines – du concours qu'ils ont apporté à l'élaboration des résolutions précitées. Nous saluons les efforts déployés par les différentes entités des Nations Unies afin de mettre en place et de promouvoir une culture de paix et d'engager un dialogue entre les religions et les cultures.

Comme il est indiqué dans le rapport, l'ampleur des transformations a engendré de nouvelles possibilités en même temps que de nouvelles menaces. Bien que la mondialisation ait rapproché la communauté internationale dans certains domaines – tels les médias, les échanges commerciaux et la technologie – il ne fait pas le moindre doute que les événements qui se produisent dans de nombreuses régions du monde constituent une manifestation évidente des problèmes sans précédent auxquels nous devons faire face. La gravité et la complexité de ces problèmes exigent l'union des efforts de toute la communauté internationale. Et ces efforts ne peuvent porter leurs fruits que grâce à une coopération étroite entre les gouvernements et les organisations de la société civile.

En dépit des progrès louables accomplis dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, il est de plus en plus manifeste que la xénophobie, l'intolérance et la discrimination refont surface dans de nombreuses régions du monde. Ces phénomènes vont à l'encontre des droits et libertés fondamentaux, ainsi que de la dignité humaine. Ils remettent également en question la paix et la sécurité internationales, le développement et la stabilité sociale.

Il est impératif de prendre conscience que la démocratie et l'état de droit sont incompatibles avec la discrimination et l'intolérance sous toutes leurs formes. À cet égard, la prolifération des mouvements radicalisés et extrémistes dans de nombreuses sociétés constitue une tendance inquiétante étant donné que ces mouvements fondent leur assise politique et sociale sur l'incitation à la violence, la haine et l'exclusion sociale. À cet égard, il est essentiel de promouvoir une culture de paix et un dialogue interreligieux et interculturel entre les sociétés et en leur sein si l'on veut discréditer les idéologies violentes et intolérantes. La multiplication des incidents liés à l'intolérance, à la discrimination, à la violence et aux stéréotypes négatifs à l'encontre de personnes, dont on veut s'attaquer à la religion ou aux croyances, ainsi que la montée de la haine religieuse sont également préoccupantes.

On en voit une manifestation explicite dans la façon dont certains persistent à diffamer les religions sous couvert de liberté d'expression, et nuisent ainsi aux valeurs de tolérance, de coexistence et de respect mutuel. Le fait que certains tentent de faire l'amalgame entre lutte contre le terrorisme, d'une part, et discrimination injustifiée à l'encontre de personnes ou de groupes de personnes pour des raisons ethniques ou religieuses, d'autre part, est tout aussi alarmant. La crise des réfugiés suscite également des inquiétudes quant à la façon dont sont traités ces réfugiés, qui sont maintenant victimes de xénophobie et de discrimination et exploités.

Nos sociétés restent en proie à la violence, à l'extrémisme et au terrorisme. Il importe de signaler que tout effort d'éradication de ces phénomènes doit viser à s'attaquer à leurs causes profondes, y compris l'occupation étrangère, afin qu'un diagnostic efficace puisse être fait de ces problèmes et que les moyens de les régler soient définis. Il convient d'aborder la question de façon globale, non limitée aux aspects militaires et de sécurité mais comprenant au contraire les aspects relevant du développement économique et social et de la culture, notamment pour revoir le discours religieux, améliorer la qualité de l'éducation et diffuser une culture de tolérance, d'acceptation d'autrui et de coexistence pacifique.

Un effort concerté doit donc être déployé pour rectifier la mentalité qui consiste à aller dans le sens de la violence tout en accusant les autres d'hérésie, de coercition et de terrorisme. Une nouvelle mentalité

s'impose, qui permette de faire pièce à une idée également par une idée, et de parer un type de logique par une autre logique, et non par la violence et la force ou en terrorisant les gens. Il est donc essentiel de promouvoir une culture de paix en mettant l'accent sur les notions de tolérance, de respect, d'entente entre les peuples et de coexistence pour combattre le terrorisme. À cet égard, nous attendons avec intérêt le plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, que le Secrétaire général doit présenter à l'Assemblée générale aux fins d'examen.

Les intellectuels, les grandes figures culturelles, les médias et les éducateurs ont également l'immense responsabilité de combattre les idées qui provoquent la haine, encouragent l'ignorance, rejettent la diversité, excluent les autres, et de répandre les valeurs de modération et de tolérance. À cet égard, le rôle des médias ne doit pas se confiner à relayer des faits de manière objective et neutre mais consister également à apporter sa pierre, dans ce nouveau cadre cognitif, en sensibilisant l'opinion, en combattant les idées extrémistes et destructives et en diffusant de nobles valeurs. Il importe de signaler à cet égard que des efforts doivent également être faits afin de prévenir l'utilisation des technologies modernes, en particulier les médias sociaux et Internet, aux fins de nuire par la propagation de l'incitation à la violence et à la haine et le recrutement de personnes sous couvert d'affirmations religieuses erronées, comme indiqué dans le rapport. Nous devons nous assurer que ces technologies sont utilisées comme elles étaient censées l'être au départ, c'est-à-dire pour diffuser la culture et les connaissances et renforcer des échanges positifs entre les peuples et les civilisations.

Enfin, je tiens à réaffirmer le ferme appui de l'Égypte aux initiatives prises dans tout le système des Nations Unies afin de promouvoir une culture de paix et de dialogue entre religions et entre cultures. Ce n'est que par un effort concerté de la communauté internationale et un dialogue soutenu que la paix pourra l'emporter et que nos efforts pour éliminer l'intolérance, les préjugés, les stéréotypes négatifs et la discrimination donneront de bons résultats durables.

M. Atlassi (Maroc) : Ma délégation est heureuse de participer au débat d'aujourd'hui consacré au thème de la culture de paix, thème cher au Maroc en raison de ses objectifs convergents avec sa politique étrangère, basée sur les principes du dialogue, de l'ouverture et de la tolérance.

Ma délégation saisit cette occasion pour exprimer ses remerciements à M^me^ Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et à M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, pour les efforts déployés en vue de la diffusion d'une culture de paix, du dialogue et du respect des différences. Nous avons également pris connaissance avec intérêt du rapport du Secrétaire général (A/70/373) relatant les principales activités menées par l'Organisation des Nations Unies durant l'année écoulée, pour la promotion du dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions.

Le dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations constitue un principe fondamental qui sous-tend la promotion de la compréhension entre les peuples, la tolérance et la solidarité, tout en luttant contre la violence, l'extrémisme, et le fanatisme. Comme tout le monde le sait, un nombre important d'initiatives ont été entreprises par la communauté internationale, les institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, la société civile, en direction du renforcement du dialogue objectif, transparent et constructif entre les civilisations.

Cependant, en dépit de ces progrès, les malentendus réciproques, le manque de compréhension et les préjugés mal fondés persistent et demeurent encore une réalité aujourd'hui. L'intolérance religieuse est devenue un fléau planétaire et s'est même exacerbée ces dernières années. La violence et le terrorisme, qui ont pris des proportions alarmantes, sont déplorables et répréhensibles et doivent être jugulés quels qu'en soient les auteurs et les motivations, et où qu'ils se produisent. Pressentant déjà les dangers rampants de l'intolérance, de l'obscurantisme et du terrorisme, S. M. le Roi a alerté la communauté internationale, en juin 2007, en ces termes :

> « Le monde est aux prises avec le vacillement, voire la disparition des repères et des référentiels, marqué par la dépréciation et la perversion des valeurs religieuses et humaines et par le réveil des démons du fanatisme, de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, conjugué à la propagation des idées mystificatrices sur un prétendu choc de civilisations.
>
> Dans ce monde tourmenté, il est du devoir et de la responsabilité de toutes les puissances internationales, des intellectuels éclairés et des responsables des médias de faire face aux dangers

qui pèsent sur la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales. »

Nous sommes tous désormais devant un tournant historique aux niveaux mondial, politique et économique. Il importe que des espaces de dialogue tels que l'Alliance des civilisations soient préservés. C'est en demeurant au sein de l'Alliance et en restant concentrés sur nos objectifs de départ, c'est-à-dire le rapprochement entre les cultures, le renforcement de la connaissance mutuelle, la lutte contre la prise en otage des populations et des convictions religieuses par des minorités porteuses d'idéologies extrémistes, que nous parviendrons à atteindre nos objectifs universels. C'est dans ce cadre que de par son expérience, ses valeurs ancestrales et sa volonté politique, le Maroc œuvre pour la préservation d'espaces de paix et de prospérité aux niveaux maghrébin, africain, euro-méditerranéen et du Moyen-Orient. Le Maroc veille également, en permanence et de façon constructive, à établir des relations de bon voisinage et de confiance avec l'ensemble de ces espaces culturels.

C'est aussi dans cet esprit, et en vue de contrecarrer les chantres du radicalisme, du terrorisme, de la dissension, du séparatisme et des doctrines mystificatrices, que S. M. le Roi a inauguré le 27 Mars 2015 l'Institut Mohammed VI de formation des imams, projet pilote destiné à accueillir des imams marocains et d'autres imams originaires de pays arabes, africains et européens dans le but de leur enseigner les valeurs de l'islam du juste milieu, de tolérance et d'ouverture, pratiqué de tout temps au Maroc, et qui est le meilleur rempart contre les comportements extrémistes déviants qui touchent actuellement le monde entier. Le Maroc a également mis en place un programme national tendant à intégrer le thème de la culture de la paix dans les cursus scolaires et à organiser des rencontres périodiques sur le dialogue des cultures et des civilisations, qui veille également à renforcer le rôle joué par les médias dans la diffusion d'une culture de paix, de tolérance, d'ouverture et de pluralisme culturel.

La première richesse d'un pays est sa jeunesse, parce que les jeunes ont le potentiel d'avoir un impact significatif sur leur propre avenir. Encore faut-il leur en donner les moyens. Une jeunesse négligée et délaissée peut sans nul doute être la plus grande source de troubles. La jeunesse devra donc demeurer au centre des priorités de tout processus de paix afin d'éviter qu'elle ne devienne une proie facile à endoctriner ou à instrumentaliser.

Afin de parvenir à une meilleure compréhension mutuelle et de promouvoir le développement des valeurs, des attitudes et des comportements allant dans le sens de la non-violence et de la solidarité, il est nécessaire de renforcer l'engagement des jeunes dans l'éducation et la paix et de mettre à contribution les médias, qui ont un véritable rôle à jouer pour encourager une prise de conscience collective, construire des ponts, promouvoir le dialogue et bannir les discours de haine, de provocation, ainsi que les discours d'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

Avant de conclure, le Royaume du Maroc est heureux de coparrainer les projets de résolution A/70/L.24, intitulé « Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix », et A/70/L.20, intitulé « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix », et recommande leur adoption par consensus.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe à la déclaration prononcée par le Représentant permanent du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. L'Indonésie souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/70/373).

L'Indonésie appuie pleinement les efforts que déploie l'UNESCO pour mettre en œuvre le Programme d'action pour une culture de la paix et le Plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures. L'Indonésie attache également de l'importance aux efforts de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir la culture de paix et le dialogue, en particulier en ce qui concerne les jeunes, l'éducation, les médias et les migrations.

Il y a plus de 15 ans, l'Assemblée adoptait par consensus la résolution 53/243 relative à la Déclaration et au Programme d'action sur une culture de la paix. Depuis, la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix est devenue plus utile et pertinente que jamais au regard du monde actuel. Ma délégation tient à mettre l'accent sur quelques principes de base à cet égard.

Premièrement, ma délégation souligne l'importance de la Déclaration et du Programme d'action, qui incarnent le mandat universel de la

communauté internationale, en particulier le système des Nations Unies, pour la promotion d'une culture de paix et de non-violence.

Deuxièmement, ma délégation estime également que les efforts en cours au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir une culture de paix devraient fournir des éléments importants à l'Organisation pour mener son action présente et future dans les domaines de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la promotion d'une paix durable.

Troisièmement, ma délégation estime que l'éducation, le dialogue et la coopération sont les meilleurs moyens de promouvoir une culture de paix. L'éducation à tous les niveaux est essentielle, en particulier pour former les esprits des jeunes, la génération future, en cultivant la compréhension et le respect des religions et de la diversité culturelle. La coopération au sein des communautés, entre les communautés et entre les divers acteurs aux niveaux local, national, régional et international doit par ailleurs être renforcée et développée pour promouvoir la paix et la non-violence. En conséquence, la promotion d'une culture de paix devrait être intégrée au cadre de coopération en place entre l'ONU, les organisations régionales et d'autres acteurs compétents.

Quatrièmement, la promotion d'une culture de paix n'a jamais revêtu autant de sens que dans le monde actuel, qui est marqué par une polarisation généralisée entre les communautés et en leur sein fondée sur l'identité, qu'elle soit religieuse, culturelle ou ethnique. Cette polarisation compromet dans l'absolu l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et elle entrave le développement. En ce qui concerne l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), sachant que le Programme souligne que la paix et le développement sont inextricablement liés et doivent se renforcer mutuellement, les efforts mondiaux visant à promouvoir une culture de paix sont on ne peut plus pertinents.

Cinquièmement, ma délégation tient à souligner le rôle important que jouent divers acteurs dans la promotion d'une culture de paix. À cet égard, la participation sans exclusive de toutes les parties prenantes est vitale en vue de bâtir des communautés pacifiques et résilientes qui contribuent au développement durable. Il s'agit en particulier des chefs religieux et des organisations confessionnelles qui doivent nouer un dialogue au niveau local, identifier les conflits potentiels, prévenir l'extrémisme, et régler les conflits. Ces acteurs peuvent agir en tant que médiateurs entre les pouvoirs publics et la société en vue d'instaurer une paix durable. Le rôle des médias est devenue plus important que jamais pour promouvoir une culture de paix et de tolérance en aidant à lutter contre les discours de haine ou d'incitation à la haine contre certaines valeurs culturelles ou religieuses.

Mais par-dessus tout, ma délégation estime également que la responsabilité de la promotion d'une culture de la paix incombe au premier chef aux gouvernements. Pays doté d'une très grande diversité, l'Indonésie est attachée à la promotion d'une culture de paix à l'échelle nationale, mais aussi dans les instances régionales et internationales. La promotion d'une culture de paix est d'ailleurs inscrite dans la vision et la mission de notre plan national de développement à long terme pour la période 2005-2025, qui prône une société autonome, juste, démocratique, pacifique et unie. L'Indonésie, qui abrite la population musulmane la plus nombreuse du monde, ne cesse de diffuser un message de tolérance et d'ouverture, et contribue aux efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre l'extrémisme violent, qui constitue actuellement l'un des obstacles les plus graves à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Ma délégation appuie et parraine les projets de résolution soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, et salue les efforts entrepris par le Bangladesh, les Philippines, le Pakistan et la République islamique d'Iran en tant que facilitateurs des projets de résolution sur cette question.

M. Tuy (Cambodge) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je m'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et je voudrais exprimer nos vues sur la culture de paix.

Ma délégation attend avec espoir l'adoption par consensus des deux projets de résolution présentés aujourd'hui en vue de promouvoir une culture de paix, publiés sous les cotes A/70/L.20 et A/70/L.24.

Ma délégation apprécie au plus haut point le rapport du Secrétaire général (A/70/373), qui présente les activités menées par l'ONU pour promouvoir des sociétés pacifiques inclusives, la protection de l'environnement, une approche de la paix et du dialogue interculturel, de même que les activités menées au titre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En dépit des défis qui restent à relever, ma délégation est d'avis, comme il est dit dans le rapport, qu'il faut

sortir des cycles d'impasses et de conflits pour pouvoir réaliser la paix à long terme et le développement durable. Cela nécessitera l'engagement politique de l'ensemble des organisations intergouvernementales et des gouvernements nationaux.

Le Cambodge, pays qui a été ravagé par le fléau de la guerre au cours des dernières décennies, et qui oeuvre au relèvement de sa nation, considère la culture de la paix comme l'une de ses valeurs fondamentales. Cette année, mon gouvernement a décidé d'accorder davantage la priorité aux jeunes en tant que force vive pour maintenir une culture de paix dans le pays. Avec la généralisation des communications par Internet, nous considérons les jeunes comme les futurs dirigeants des pays. Actuellement, dans mon pays, de plus en plus de jeunes dirigeants occupent des postes élevés dans le législatif et l'exécutif. Le peuple et les jeunes sont même encouragés à poser directement au Premier Ministre via Facebook des questions sur des sujets qui les préoccupent et à donner leur avis sur la manière dont le Gouvernement pourrait mieux servir les intérêts de la population et du pays. Il me semble que ce système pourrait contribuer au règlement des conflits internes et rétablir ainsi la paix et la stabilité au sein des sociétés.

Cette année, M. Hun Many, député à l'Assemblée nationale et Président de la Fédération des jeunes du Cambodge, a eu l'honneur, avec 18 autres lauréats dans le monde, de remporter une récompense internationale aux Philippines, le prix Gusi de la paix 2015, devenant ainsi le premier Cambodgien à remporter ce prix depuis que la Fédération a été créée en 2002.

Au plan international, il est regrettable que, de nos jours, les conflits armés continuent de faire rage et de faire des victimes parmi les combattants et les civils, y compris des enfants dans certaines régions du monde. L'extrémisme violent, qui continue de poser une menace à la paix et à la sécurité, réduit nos espoirs. Je suis d'avis qu'un certain nombre de conflits sont dus au fait que certaines populations sont mises à l'écart, marginalisées, exclues et mal nourries. Ces personnes peuvent facilement succomber aux groupes d'extrémistes violents, aux terroristes et au crime organisé. Ces facteurs peuvent se traduire par un ralentissement du développement. Les attentats terroristes qui ont eu lieu récemment dans certains pays d'Afrique et d'Europe accroissent les peurs de toute la communauté et, de fait, mettent à l'épreuve notre unité.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies jouent un rôle important pour mettre un terme aux conflits internationaux et établir des principes de consolidation de la paix dans de nombreuses régions. Je pense que la bonne gouvernance et l'état de droit sont des préalables essentiels à la stabilité, sans lesquels les sociétés ne peuvent pas fonctionner, et encore moins prospérer. Tous les gouvernements ont besoin d'une bonne gouvernance stable et prévisible pour progresser. Les partenariats à tous les niveaux de l'administration et de la société seront indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Je suis donc convaincu que nous sommes dans l'obligation de nous employer à réaliser le Programme 2030, qui nous mettra sur la voie du partage et de la prise en charge équitables, pierre angulaire du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il nous reste encore un long chemin à parcourir, et des mesures rigoureuses s'imposent.

Dans un contexte plus large, mon pays pense que chacun, quelle que soit sa croyance religieuse, doit entretenir la culture de la paix dans son coeur. Il faut recourir aux mesures de confiance et à la diplomatie préventive grâce à des mécanismes multilatéraux et régionaux. De même, concilier les intérêts de tous les groupes sociaux, qu'ils soient pauvres, lésés ou d'origines ethniques diverses, et accepter la réconciliation dans le cadre d'un processus progressif à divers niveaux contribuera à une paix et à une sécurité durables.

M. Tommo Monthe (Cameroun) : Le monde continue d'être aujourd'hui le théâtre de conflits destructeurs, anciens et nouveaux, qui sont malheureusement le fruit du soupçon et de la méfiance issus des clivages entre les religions et les civilisations, causant ainsi des tueries, des souffrances humaines atroces et des pertes économiques. La tendance actuelle à la croissance de la xénophobie, de l'intolérance religieuse et de la diffusion de nouvelles idéologies extrémistes dans différentes parties du monde, dont l'Afrique, justifie que les efforts visant instaurer partout une gestion créative des différences et des divisions en vue de promouvoir et d'inculquer un état d'esprit axé sur une culture de paix doivent impérativement être poursuivis.

En cela, la secte terroriste Boko Haram, qui sévit dans l'extrême nord de mon pays, doit être vigoureusement combattue. Il s'agit d'une excroissance de l'État islamique, qui endeuille aujourd'hui tant de familles dans de nombreux pays et régions du monde. Comme n'a eu de cesse de le dire le Président de mon

pays, S. E. M. Paul Biya, à menace globale, solution globale. Ainsi, mon pays se félicite-t-il de la coopération internationale actuellement en cours pour éradiquer ce fléau et de la prise en compte de la paix dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 (voir résolution 70/1), notamment l'objectif 16.

Malgré la fin de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, il est important que la communauté internationale maintienne la culture de la paix au cœur de ses préoccupations. Nous saluons l'adoption récente par l'UNESCO du Plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022). Il s'agit d'autant d'engagements des institutions onusiennes en vue d'apaiser les rapports sociaux et de créer un terreau pour l'ouverture sur autrui et l'acceptation de ses spécificités. Tous ces efforts ne pourraient porter leurs fruits sans un enracinement national permettant l'appropriation par chacun et chacune de cet idéal.

Les défis de la communauté internationale sur les questions de paix demeurent encore grands. La mise sur pied de plates-formes permettant de transmettre des valeurs fondées sur la compréhension, le respect mutuel, la tolérance et le dialogue interculturel s'avère nécessaire pour combattre l'extrémisme, l'intolérance, la xénophobie, l'islamophobie et d'autres formes de discriminations. Le Cameroun est partie prenante au Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence lancé par l'UNESCO, de même qu'il a adhéré à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout. Dans mon pays, l'éducation à la citoyenneté est inscrite au programme officiel d'enseignement, de la section maternelle au langage du cycle primaire – qui est par ailleurs obligatoire et gratuit pour tous – jusqu'à la dernière année du cycle secondaire. Il s'agit d'une éducation qui transmet des valeurs telles que la compréhension de l'autre, la tolérance, la connaissance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et l'acceptation des différences comme source d'enrichissement. Je note également l'important apport des clubs UNESCO, composés d'élèves provenant de différents établissements secondaires pour relayer de plus en plus les valeurs promues par l'UNESCO.

De concert avec la communauté internationale, le Cameroun célèbre chaque année, le 21 septembre, la Journée internationale de la paix, et le 2 octobre, la Journée internationale de la non-violence, qui sont des occasions de rappeler ces valeurs chères à notre Organisation. Il s'agit des valeurs communes que sont le maintien et la consolidation de la paix, la prévention des conflits, le développement socioéconomique durable, la promotion de la dignité humaine et des droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance, la tolérance, l'égalité des sexes, la non-violence et le règlement pacifique des différends.

Pour être durable, la paix doit être inclusive. C'est pourquoi il convient de promouvoir la coexistence pacifique entre les différentes cultures et religions. C'est le sens du dialogue œcuménique, interconfessionnel et interculturel, qui apporte une précieuse contribution à la promotion de la cohésion sociale et à l'harmonie, qui font la fierté du Cameroun, l'Afrique en miniature. Ce dialogue permet de remettre en cause les préjugés et d'améliorer la compréhension mutuelle. C'est le lieu de souligner l'important rôle d'éducation et de sensibilisation que jouent les médias et les technologies de l'information et de la communication à cet égard.

Certes, la paix se cultive dans l'esprit de l'homme, mais tous les efforts tendant à concrétiser la culture de la paix ne peuvent s'inscrire dans la durée sans la mise en place d'un partenariat mondial pour l'atteinte, par tous les États Membres, des objectifs de développement durable récemment adoptés. Quand la paix se cultive à travers le dialogue, la tolérance et le respect des particularités d'autrui, la réalisation des objectifs pour le développement permet de créer une atmosphère propice à une coexistence pacifique entre tous. Aussi voudrais-je saisir l'occasion qui m'est offerte pour lancer un vibrant appel à tous les États Membres et aux entités concernées des Nations Unies pour que la mise en œuvre du Programme d'action en faveur d'une culture de paix soit un catalyseur dans la réalisation du Programme de développement pour l'après-2015.

La paix est tout d'abord rompue dans l'esprit de l'homme. C'est donc à ce niveau qu'il faut d'abord la fixer et la cultiver. Le Cameroun cultive en permanence cette valeur dans le triptyque paix, travail, patrie, qui est la devise sacrée de notre pays. Nous nous sommes portés coauteurs des deux projets de résolution présentés au titre du point 16 de l'ordre du jour et nous les appuyons. Nous demandons leur adoption par consensus par la communauté des nations réunie au sein de l'Assemblée. Nous avons l'amour de la paix. Nous avons la culture de la paix. Nous avons le devoir de la paix. Pratiquons-les.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : La paix est impossible si l'on ne respecte pas le droit international. La paix est impossible si l'on ne respecte pas les droits de l'homme. La paix est impossible s'il n'y a pas de liberté. La paix est impossible si l'on ne respecte pas notre humanité commune et la dignité inhérente à la personne humaine. Ce sont là de dures réalités réaffirmées chaque jour au sein de la communauté internationale face aux nombreux dilemmes et problèmes qui affligent notre monde aujourd'hui et qui empêchent la mise en place d'une véritable culture de paix.

L'État de Palestine est résolument en faveur de la paix. L'instauration d'une paix juste et viable et une véritable coexistence figurent parmi les priorités de premier ordre du Gouvernement palestinien, guidant son action nationale et internationale et ses efforts depuis de nombreuses décennies. La paix a été notre choix stratégique, notre choix politique et notre choix moral, et le peuple palestinien et ses dirigeants ont consenti des efforts et des sacrifices inlassables pour y parvenir.

En effet, nous avons choisi la voie du compromis il y a plusieurs dizaines d'années dans le but précis d'instaurer la paix et la justice. Malgré le fait que tout cela a malheureusement été vain, et en dépit des nombreux revers et des tragédies douloureuses subis depuis lors, nous restons déterminés à poursuivre dans cette voie dans l'intérêt de la paix. C'est la voie que nous avons choisie pour régler toutes les questions fondamentales relatives au statut final de la question de Palestine. C'est la voie que nous avons choisie pour mettre un terme à l'occupation militaire étrangère israélienne des terres palestiniennes et à l'assujettissement du peuple palestinien depuis 1967, et pour obtenir une paix juste, durable et globale qui mettra fin à la grave injustice infligée au peuple palestinien, y compris aux réfugiés palestiniens, depuis la Nakba en 1948 jusqu'à ce jour.

Cette injustice et ce conflit ont mis en échec et miné l'Organisation des Nations Unies depuis le début et ne sont, hélas, toujours pas résolus, affaiblissant ainsi l'Organisation, notre système international et les efforts visant à instaurer une véritable culture de paix au sein de la communauté internationale. Pourtant, le peuple palestinien reste patient et résilient dans la poursuite de ses droits inaliénables, dont le droit au retour et le droit à l'autodétermination, et dans sa quête de liberté et de paix sur la base du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes. Cette patience et cette résilience sont grandement renforcées par le quasi-consensus en faveur de la Palestine et la solidarité avec le peuple palestinien au sein de la communauté internationale, dont l'engagement en faveur de la justice pour la Palestine est clairement d'une importance fondamentale pour l'engagement à instaurer la paix au Moyen-Orient et dans le monde.

Au cours de l'année écoulée, l'engagement de la Palestine à poursuivre un règlement pacifique du conflit par des moyens juridiques a été réaffirmé dans sa décision d'adhérer aux principaux instruments relatifs au droit humanitaire et au droit des droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres traités internationaux, notamment le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous restons profondément convaincus de la primauté du droit international et de son caractère central pour un monde pacifique, stable et juste.

Nous sommes fermement convaincus que la conduite de la guerre, la consolidation de l'occupation, la construction de colonies de peuplement et de murs, l'imposition d'un blocus, la privation des droits et le déni de l'humanité d'autrui n'apporteront jamais la paix et la sécurité. Ces politiques peuvent en toute illégalité créer une nouvelle réalité sur le terrain, mais elles n'établissent pas plus un droit qu'elles ne nient les droits consacrés par le droit international. En outre, de telles politiques, dénuées de toute légitimité, ne sauraient faire triompher la paix et la sécurité et sont incapables de mettre fin aux aspirations légitimes d'un peuple à la liberté et à ses droits.

Nous insistons sur le fait qu'une paix juste est la seule solution au conflit et à la violence, au dénuement et à l'instabilité qu'il engendre. Comme nous l'avons affirmé dans notre demande d'admission à l'ONU le 23 septembre 2011, l'État de Palestine est une nation éprise de paix qui cherche à promouvoir des relations amicales et une culture de paix avec ses voisins et tous les membres de la communauté mondiale.

Alors que nous sommes témoins de la situation d'extrême détresse qui prévaut dans la Palestine occupée, y compris à Jérusalem-Est, du fait des pratiques illégales et destructrices d'Israël, Puissance occupante, ainsi que dans la région dans son ensemble, il est évident que nous n'avons pas le luxe de retarder encore la paix et de laisser les extrémistes et les partisans du refus de paix gagner de plus en plus de terrain. Le peuple palestinien ne peut plus différer la réalisation de ses droits ni accepter des prétextes vides de sens pour rationaliser la poursuite des violations et des affronts, alors que la Puissance occupante est apaisée, sans même être tenue

de répondre de ses crimes honteux les plus flagrants, et alors que les perspectives de paix sont défigurées et détruites.

Le temps presse et le créneau la paix se referme rapidement. Il est unanimement reconnu que la situation n'est pas viable et qu'une solution, d'une importance critique pour la paix régionale et internationale, doit être trouvée sans plus tarder. Permettre la poursuite de ce conflit et l'aggravation des souffrances humaines et des injustices qu'il cause est en totale contradiction avec les buts et principes énoncés dans la Charte, avec les lois internationales qui nous guident et nous unissent, et avec les conditions nécessaires à l'édification d'une paix durable entre les peuples palestinien et israélien ainsi que dans la région.

Dans le cadre des efforts visant à promouvoir une culture de paix dans le monde, la question de Palestine doit demeurer prioritaire à l'ordre du jour international. La communauté internationale doit agir d'urgence pour obliger Israël, Puissance occupante, à mettre un terme à son occupation de la Palestine et à son oppression du peuple palestinien, et le contraindre à respecter le droit international sans aucune exception. En outre, les civils doivent être protégés et les droits de l'homme respectés. Ce sont des questions vitales qui ne peuvent pas être renvoyées à la fin du conflit. C'est pourquoi nous implorons une fois encore la communauté internationale et, avant tout, le Conseil de sécurité, d'assumer la responsabilité qui lui incombe de remédier aux causes profondes de ce conflit, qui continue de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

La mise en place d'une culture de paix exige de s'attaquer aux questions les plus difficiles et de ne pas les laisser s'envenimer au risque de conséquences incalculables. Cela exige le respect des obligations politiques, juridiques et morales, et nous demandons à l'Assemblée générale de jouer son rôle pour promouvoir cette voie avec toute la célérité voulue.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous allons à présent examiner les projets de résolution A/70/L.20 et A/70/L.24.

L'Assemblée va d'abord se prononcer sur le projet de résolution A/70/L.20, intitulé « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^me^ Herity (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que, depuis la présentation du projet de résolution A/70/L.20, outre les pays énumérés dans la liste, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Autriche, Bahamas, Bélarus, Bénin, Brunéi Darussalam, Cameroun, Chili, Chine, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Guinée équatoriale, Hongrie, Italie, Japon, Jordanie, Madagascar, Maroc, Myanmar, Pérou, Qatar, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Slovénie, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Tunisie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/70/L.20?

Le projet de résolution A/70/L.20 est adopté (résolution 70/19).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/70/L.24, intitulé « Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^me^ Herity (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que, depuis la présentation du projet de résolution A/70/L.20, outre les pays énumérés dans la liste, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Fédération de Russie, Hongrie, Lesotho, Mali, Malte, Mozambique, Palaos, Pays-Bas, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie et Seychelles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/70/L.24?

Le projet de résolution A/70/L.24 est adopté (résolution 70/20).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de vote ou de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Maes (Luxembourg) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne concernant la

résolution 70/19, intitulée « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix ». L'Union européenne tient à remercier les délégations pakistanaise et philippine pour avoir présenté cette résolution, et tient à prendre acte du fait que le texte de cette résolution a continué de s'améliorer au fil des années.

Compte tenu de cette évolution positive, nous regrettons que cette année-ci le calendrier de négociations a été limité et que nos préoccupations principales n'ont pas été reflétées dans le texte et, en particulier, qu'aucune modification n'a été apportée aux quatorzième et vingt-deuxième alinéas du préambule. Nous ne doutons pas que les cofacilitateurs considéreront de façon favorable nos suggestions l'année prochaine. Dans ce contexte, nous tenons à souligner que l'Union européenne continue à attacher de l'importance à toujours mentionner de pair religion ou conviction et au fait que la liberté de religion ou de conviction s'applique aux individus en tant que détenteurs de droits, qui peuvent exercer ce droit collectivement, y compris en tant que minorités religieuses, avec d'autres ou individuellement.

M^me^ Derderian (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis appuient fermement les efforts visant à promouvoir le dialogue et la coopération entre les religions et les cultures. Nous nous félicitons de nous être joints au consensus sur la résolution 70/19. Les États-Unis croient fermement qu'il importe d'encourager une culture de paix par la promotion de la liberté, de la justice, de la démocratie et des droits de l'homme, de répudier la violence et de s'attaquer aux causes profondes des conflits. Nous trouvons encourageants les efforts fondés sur le consensus visant à promouvoir la tolérance, le dialogue, la réconciliation et le respect de la diversité culturelle. En tant que nation multiethnique, multiculturelle et multiconfessionnelle, nous croyons aussi que le dialogue, la compréhension et la coopération parmi et entre des individus d'origines religieuses et ethniques différentes sont importants pour le développement de relations pacifiques et harmonieuses entre les groupes et les États.

Nous comprenons que la résolution 70/19, intitulée « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix », prend note du cinquième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles qui s'est tenu à Astana (Kazakhstan), en juin 2015. Nous remercions le Gouvernement kazakhe d'avoir réuni la communauté internationale pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures.

Si nous nous sommes joints au consensus aujourd'hui sur cette résolution, cela ne signifie pas que les États-Unis sont entièrement d'accord avec la Déclaration issue du cinquième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui contient certains termes et déclarations concernant le multilatéralisme et la coopération internationale et la paix et la sécurité, ainsi qu'une interprétation du droit des droits de l'homme qui, de notre point de vue, ne reflètent pas le large consensus international sur ces questions.

Nous comprenons que la résolution réaffirme aussi la reconnaissance par la communauté internationale que l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques dans son ensemble fournit un cadre pour la protection de la liberté d'expression. À cet égard, les États-Unis réaffirment leur position bien connue que l'exercice du droit à la liberté d'expression doit jouir du plus haut niveau de protection possible, ainsi que de notre appui aux libertés de religion et d'expression, y compris le respect de toutes les opinions et convictions quelles qu'elles soient.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de position.

Le représentant d'Israël a demandé à prendre la parole au titre de l'exercice du droit de réponse. Je rappelle que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Barkan (Israël) (*parle en anglais*) : Les Palestiniens peuvent bien avoir décidé d'une stratégie de paix, mais ils ne l'ont pas encore appliquée au niveau pratique. Ce qui retarde les progrès vers la paix, c'est leur refus de mener des négociations sur la solution des deux États et leur incitation à la violence contre les Israéliens et les juifs dans leurs propres médias.

De plus, la déclaration faite ici aujourd'hui sur la nécessité du retour des réfugiés de 1948 n'est rien d'autre qu'un appel à la destruction d'Israël. Nous ne devons pas nous laisser tromper par la modération avec laquelle cette déclaration a été prononcée. La vague de terrorisme à laquelle Israël doit faire face depuis plusieurs mois, et qui a déjà coûté la vie à 40 Israéliens de tous âges, incite à commettre des actes terroristes pour des raisons à la fois religieuses et nationalistes,

et conduit des enfants palestiniens à tuer des femmes et des enfants israéliens. Cela n'appuie aucune culture de paix.

Le droit international en vigueur dans le monde ne légitime pas la duplicité, à savoir parler gentiment ici de paix mais, en pratique, lui faire obstacle sur le terrain. L'Autorité palestinienne doit prendre conscience que la paix ne sera obtenue que dans le cadre de négociations et non par la violence. Israël est attaché à cet idéal et est favorable à des négociations sans conditions. Les Palestiniens doivent faire cesser les actes d'incitation et y renoncer pour se tourner vers des négociations. Ils ne doivent pas compter sur des contraintes extérieures pour instaurer la paix car cela n'arrivera pas, et il ne leur reste vraiment plus beaucoup de temps. Je les exhorte à retourner à la table de négociation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 16 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.